



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 juillet 2026

FRANCE 2030 : LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS POUR SÉLECTIONNER LES ACTEURS FRANÇAIS DU FUTUR PIIEC SUR LES TECHNOLOGIES AVANCÉES DU SEMICONDUCTEUR

Dans le cadre de la stratégie nationale pour l'électronique et de France 2030, Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, et Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, lancent un appel à projets afin d'identifier les participants directs et les partenaires associés français du Projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) sur les technologies avancées du semiconducteur (PIIEC AST).

Au terme de travaux lancés en 2024, co-coordonnés par l'Allemagne, les Pays-Bas et la France, le lancement de ce programme intégré à niveau européen doit permettre de mobiliser des financements nationaux conséquents de manière coordonnée, en créant des collaborations fortes entre les industriels et centres de recherche des États participants, pour soutenir des développements de R&D et de premiers déploiements industriels stratégiques pour la politique industrielle de l'Union. Annoncée par le président de la République le 22 mai dernier lors du Forum européen des technologies quantiques et des semiconducteurs, la participation de la France à ce programme européen vise à faire émerger les projets industriels et technologiques les plus stratégiques pour renforcer la position de la France sur les technologies électroniques de demain.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 1^{er} septembre 2026. Il permettra de désigner les participants directs et les partenaires associés français du PIIEC AST. La sélection des partenaires indirects fera l'objet d'un dispositif dédié à une date ultérieure.

Ce nouvel effort, permis par la mobilisation de financements additionnels dans le cadre du plan France 2030 en faveur de la filière, vise à renforcer la place de la France dans la chaîne de valeur de l'intelligence artificielle, notamment grâce au développement de technologies réduisant la consommation énergétique des centres de données et à l'industrialisation en France de composants essentiels aux secteurs stratégiques.

La participation de la France au PIIEC AST constitue une composante majeure de la stratégie électronique 2035 qui sera présentée prochainement.

Les projets retenus devront s'inscrire dans une dynamique de coopération européenne afin d'apporter une réponse coordonnée aux enjeux de compétitivité et de résilience du secteur des semiconducteurs. Les porteurs de projets présélectionnés pourront ainsi participer au dispositif européen de mise en relation (« matchmaking ») destiné à favoriser l'émergence de partenariats, y compris transfrontaliers.

Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique : « *Je me félicite du lancement de cet appel à projets qui permet de concrétiser l'ambition renouvelée de la France pour consolider notre positionnement en Europe dans les semiconducteurs et renforcer notre souveraineté sur la chaîne de valeur de l'IA.* »

Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie : « *Les semiconducteurs sont au cœur de la bataille industrielle qui se joue. Avec cet appel à projets, la France se donne les moyens de concevoir et de produire davantage en Europe les composants indispensables à l'intelligence artificielle, à nos infrastructures et à nos industries. C'est un investissement pour notre souveraineté, notre compétitivité et notre avenir industriel.* »

Le cahier des charges et le dossier de candidature de l'appel à projets sont disponibles sur le site de Bpifrance : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-projet-important-dinteret-europeen-commun-piiec-sur-les-technologies-avancees-des-semiconducteurs-ast>

Les porteurs de projets peuvent déposer un dossier jusqu'au **1^{er} septembre 2026** sur la plateforme de Bpifrance : <https://www.picxel.bpifrance.fr>

Contacts presse :

Direction générale des Entreprises – 01 44 97 04 49 : presse.dge@finances.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr – 01 42 75 64 58

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr

À propos de France 2030

- **France 2030 traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader

du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance - @BpifrancePresse et sur LinkedIn